



DU 18 SEPTEMBRE AU 22 DÉCEMBRE 2017

La Redoute

LA REDOUTE

Créée en 1837 par Joseph Pollet en tant que filature de laine, La Redoute est une entreprise française de vente à distance depuis 1928. Spécialisée dans le prêt-à-porter et la maison, La Redoute est un acteur majeur du e-commerce en France, elle réalise aujourd'hui plus 85% de son chiffre d'affaire grâce aux ventes par internet. La Redoute est présente en propre dans six pays : le Royaume-Uni, la Russie, la Suisse, la Belgique, le Portugal, l'Espagne, et développe des partenariats avec des distributeurs bien positionnés sur des marchés tels que la Chine, l'Afrique ou le Maroc.

CONTACT :

La Redoute - Centre logistique
Quai 30
30 Rue de Chardonnet
59150 Wattlelos

CAHIER D'ACTEUR LA REDOUTE

UN PROJET DE DEVELOPPEMENT POUR LES HAUTS-DE-FRANCE

La Redoute, en tant que société de e-commerce en mode et maison, basée dans les Hauts-de-France, soutient le projet CAP 2020 pour ses bénéficiaires pour la chaîne logistique et plus globalement pour le territoire et l'environnement. La société, présente en France, en Europe, et en Russie, importe une grande partie de ses marchandises. Elle centralise l'ensemble de ses articles dans ses entrepôts du nord de la France.

Que les commandes soient réalisées par ses clients depuis la France ou l'international, tous les flux de marchandises transitent par les entrepôts de stockage et de préparation de commandes en France.

Les entrepôts de La Redoute sont situés dans les Hauts-de-France, à Wattlelos (près de Lille) pour les petits articles et à Anzin (près de Valenciennes) pour les articles d'ameublement. Les articles sont ensuite dirigés vers le client.

Aujourd'hui, 90 % de ses flux de marchandises importées passent par le Grand Port Maritime de Dunkerque.

La Redoute, au travers de sa démarche RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise) est engagée dans la protection de l'environnement et veille à limiter les gaz à effet de serres induits par ses transports. Pour limiter son empreinte carbone, elle a fait le choix de privilégier le transport maritime pour ses importations et a choisi le Grand Port Maritime de Dunkerque du fait de sa localisation dans les Hauts-de-France.

Si le Port de Dunkerque dispose déjà de nombreux atouts, il apparaît essentiel de le développer pour lui permettre de se positionner parmi les grands ports d'Europe du Nord et ainsi permettre aux chargeurs de profiter à proximité de tous les avantages des grands ports d'Europe du Nord.

UN PROJET BÉNÉFIQUE POUR L'ENVIRONNEMENT

La Redoute consciente de son impact sur l'environnement, s'est donné une ligne de conduite articulée autour de trois grands engagements concrets :

- chercher constamment à maîtriser et utiliser de façon responsable les ressources pour préserver la biodiversité ;
- réduire et valoriser les déchets générés par ses activités et auprès de ses clients ;
- **limiter les gaz à effet de serres induits par ses transports, ses services et ses activités, dont internet.**



Consciente que l'essentiel de ses émissions de CO2 sont liées au transport de ses marchandises et à la livraison des colis, la Redoute met tout en œuvre pour avoir le

plus faible recours au transport aérien et privilégie l'acheminement par bateau et barge dès que possible. La société de e-commerce enregistre aujourd'hui, un volume total annuel de 6 000 EVP, de 1 200 à 1 500 T par voie aérienne et de 550 camions routiers. La part du trafic maritime représentant ainsi plus de 80 % de son trafic global.

En cohérence avec ses engagements, **le groupe a fait le choix d'importer 90% de sa marchandise depuis le Port de Dunkerque**, pour sa proximité avec ses entrepôts de Watterelos et Anzin. Le reste du flux transite par Rotterdam et Anvers pour des raisons de transit time et de routing/services.

Pour des raisons écologiques, La Redoute encourage les importateurs et exportateurs des Hauts-de-France à utiliser le trafic maritime, et notamment le Port de Dunkerque. Le projet CAP 2020 participera à l'attractivité du port et permettra ainsi de reporter sur Dunkerque les trafics qui transitent actuellement vers les grands ports du Nord, par voies aériennes ou routières.

UN PROJET BÉNÉFIQUE POUR LES CHARGEURS

En plus de ses bénéfices environnementaux, le transport maritime dispose de nombreux avantages.

Chargeur depuis le Port Dunkerque, La Redoute est satisfaite des services offerts par **le port, qui dispose déjà de nombreux avantages :**

- facilité : le port est facile d'utilisation ;
- accessibilité : le port dispose de solutions d'intermodalité satisfaisantes ;
- flexibilité : le port facilite le stockage en free-time ;
- attractivité : les compagnies maritimes proposent des prix assez attractifs à destination du port ;
- proximité : des coûts post-acheminement moins chers, car plus proche des entrepôts.

Cependant, **un bon nombre d'entreprises du Nord de la France reporte leur trafic vers les grands ports d'Europe**

du Nord, tels qu'Anvers et Rotterdam. Ces derniers offrant davantage de destinations et étant réputés plus sûrs.

Le projet CAP 2020, représente une opportunité, puisqu'il permettra d'attirer de nouvelles compagnies à la recherche de qualités supérieures pour le traitement de conteneurs.

L'extension va ainsi permettre, d'une part, **d'augmenter le nombre d'escales dans la semaine et d'autre part de « sécuriser » le service.** En effet, aujourd'hui quand un porte-conteneurs a du retard, il ne s'arrête pas à Dunkerque, jugé moins intéressant du fait de ses chargements moindres, et rejoint directement Anvers, Zeebruges ou Rotterdam. En permettant l'accueil de plus d'EVP, Dunkerque **se placera ainsi parmi les premiers ports d'Europe du Nord et deviendra ainsi une escale sécurisée pour les chargeurs.**



De plus, cette hausse du trafic offrira un avantage aux chargeurs en termes de négociation avec les compagnies maritimes et devrait leur permettre d'obtenir des prix plus attractifs.

Cependant, en augmentant sa capacité d'accueil, Dunkerque-Port devra **veiller à maintenir sa flexibilité actuelle, car c'est l'un de ses principaux atouts.**

UN PROJET BÉNÉFIQUE AU TERRITOIRE DES HAUTS-DE-FRANCE

La Redoute est convaincue **que ce projet va générer une nouvelle dynamique à l'échelle de l'hinterland**, notamment en termes d'intermodalité. Plus de conteneurs, c'est plus de solutions d'intermodalité à développer.

Actuellement, pour déplacer ses marchandises du port jusqu'à ses entrepôts de stockage et de préparation de commande, La Redoute a le choix entre deux prestataires de barges. **L'augmentation des trafics représente donc une opportunité pour le développement de nouveaux services.** Ceux-ci bénéficieront d'une part aux prestataires locaux de transports et de stockage en leur permettant d'augmenter leurs activités, et d'autre part aux chargeurs en leur permettant plus de possibilités de services et donc de facilité de transport.

En bénéficiant directement au tissu économique local, le projet va permettre de créer de manière indirecte de nouveaux emplois sur le territoire. L'importation d'un

nombre plus important de marchandises créera une hausse d'activité. **La Redoute soutient le développement économique, qui donnera de la valeur au territoire. Ce développement ne devra cependant pas se faire au détriment du volet environnemental.**

Si les aménagements du Port, dans leurs configurations actuelles, permettent déjà à La Redoute de réaliser 90% de ses importations depuis Dunkerque, **il est essentiel que le port se développe pour s'adapter au nouveaux enjeux du transport de marchandises.**

Sans cet investissement, le port de Dunkerque pourrait s'avérer trop petit d'ici quelques années. Les compagnies maritimes qui cherchent à limiter les petites escales, se désengageront alors, obligeant les sociétés, comme La Redoute, à se détourner de ce port français au profit des ports belges. Il est donc important d'agir aujourd'hui, sans quoi le port de Dunkerque ne pourra rattraper son retard.

UN PROJET QUI DOIT ETRE MIEUX PARTAGE

La Redoute porte une attention particulière à la concertation autour du projet, et s'inquiète de **l'absence de représentativité des compagnies maritimes dans les échanges**. Il est essentiel que celles-ci s'impliquent à cette étape du projet, car elles sont directement concernées par les aménagements, au même titre que les importateurs et exportateurs.

La Redoute est très attentive à ce que le développement du Port de Dunkerque se déroule au mieux et puisse profiter au plus grand nombre.

CONCLUSION

Aujourd'hui, de nombreux chargeurs des Hauts-de-France utilisent prioritairement les ports belges, pour leurs avantages : une offre plus large de destinations, plus de trafic, des facilités pour la logistique et des prix plus attractifs. Le projet CAP 2020, permettra à Dunkerque-Port de se placer parmi les grands ports d'Europe du Nord, et ainsi de les concurrencer.

Cette nouvelle position, incitera les chargeurs français à utiliser Dunkerque pour leur importations et exportations, ce qui permettra d'une part de développer les Hauts-de-France et d'autre part de réduire l'empreinte écologique, en diminuant les transports, notamment aériens et routiers.

